

MESURES EN VIGUEUR

PALIER 3

Mesures intermédiaires

Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé

Rassemblements privés	Maximum de 6 personnes OU 2 familles (donc 2 familles acceptées même si plus de 6 personnes)
Activités organisées dans un endroit public	Maximum de 25 personnes à l'intérieur et l'extérieur Dans un lieu avec permis d'alcool : activités dansantes interdites, fin de la vente d'alcool à 23 h, aucune consommation d'alcool après minuit (salles louées, lieux de culte, événements festifs, mariages, célébrations professionnelles ou scolaires, BBQ, pique-niques, etc.)
Auditoires et audiences dans un lieu public	Maximum de 250 personnes Personnes assises, relativement immobiles, parlent peu ou pas, sous supervision de personnel (salles de spectacle, théâtres, cinémas, etc.)



Alerte!

Montréal

Laval

Chaudière-Appalaches

Outaouais

Capitale-Nationale :

Agglomération de Québec, incluant Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette et Wendake, MRC de L'Île-d'Orléans, de la Jacques-Cartier et de la Côte-de-Beaupré

+ Mesures additionnelles applicables à long terme
+ Mesures temporaires

MESURES EN VIGUEUR

PALIER 3

Mesures intermédiaires

Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé

Bars, brasseries, tavernes et casinos	Maximum de 6 personnes par table Fin de la vente d'alcool devancée à 23 h et fermeture à minuit
Restaurants	Maximum de 6 personnes par table Fin de la vente d'alcool à 23 h et aucune consommation d'alcool après minuit
Commerces	1 personne par ménage recommandée Services de livraison et aide des proches privilégiés pour les personnes à risque élevé de complications



Alerte!

Montréal

Laval

Chaudière-Appalaches

Outaouais

Capitale-Nationale :

Agglomération de Québec, incluant Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette et Wendake, MRC de L'Île-d'Orléans, de la Jacques-Cartier et de la Côte-de-Beaupré

+ Mesures additionnelles applicables à long terme

+ Mesures temporaires

MESURES EN VIGUEUR

PALIER 3

Mesures intermédiaires

Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé

Déplacements interrégionaux	Non recommandés
CHSLD	Visites à des fins humanitaires Visites des proches aidants apportant une aide significative
RPA	Maximum de 6 personnes présentes à la fois dans l'unité locative, incluant le résident



Alerte!

Montréal

Laval

Chaudière-Appalaches

Outaouais

Capitale-Nationale :

Agglomération de Québec, incluant Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette et Wendake, MRC de L'Île-d'Orléans, de la Jacques-Cartier et de la Côte-de-Beaupré

+ Mesures additionnelles applicables à long terme

+ Mesures temporaires